



Lettre du Président

A tous les associés Tech Data :

Tech Data vise à être une société exemplaire dans chaque aspect. Nous fournissons à nos partenaires, revendeurs et clients des solutions innovantes, dynamiques et rentables. Nous assumons une direction financière et une responsabilité fiscale vis à vis de nos actionnaires. Nous estimons que vos talents et votre engagement forment le fondement de notre succès, tout en supportant votre développement personnel. Nous considérons notre réputation d'intégrité et la confiance de nos revendeurs et clients, actionnaires et employés comme la clé de notre réussite dans les affaires.

Cette réputation et cette confiance sont fonctions des décisions éthiques correctes que chacun d'entre nous prend chaque jour.

Ce ne sont pas toujours les décisions les plus simples ou dont on peut tirer le meilleur profit ... au moins sur le court terme. Quoi qu'il en soit, faire les choix éthiques corrects est toujours avantageux si l'on considère les intérêts de la société, ses partenaires en affaires, ses actionnaires et ses employés sur le long terme.

Ce Code d'éthique est un guide pour aider chacun d'entre nous à prendre les bonnes décisions. Chaque employé doit lire et se conformer au Code.

La voie à suivre n'est pas toujours évidente, c'est pourquoi nous attendons de vous que vous formuliez vos questions quand vous êtes en proie au doute. Il existe des matériels et des ressources supplémentaires disponibles pour ces réglementations et ces règles complexes à propos desquelles vous pouvez avoir des questions.

Je suis sûr que votre engagement visant à créer un environnement de poste de travail qui n'accepte rien moins que les standards les plus élevés et éveillant la confiance de tous ceux qui sont engagés dans notre société est sans tâche. La confiance se construit chaque jour, une décision, un associé à chaque fois. Merci de remplir votre part et de toujours respecter le Code d'éthique de Tech Data.

Sincèrement,

Steven A. Raymund
Président

Description du programme



Le Code d'éthique pour Tech Data Corporation et ses filiales est la caractéristique centrale du Ethics and Compliance Program (Programme d'éthique et de conformité). Ce programme présente nos valeurs fondamentales et montre à nos associés comment prendre des décisions qui se fondent sur ces valeurs.

Les visées de ce programme sont :

- Informer les associés des attentes de la société en matière de menée correcte d'affaires
- Fournir une instruction concernant les lois, règlement et politiques s'appliquant aux activités des associés
- Mise en œuvre d'un processus pour répondre aux situations et aux questions concernant une conduite d'affaires appropriée
- Fournir une porte confidentielle pour que les associés puissent effectuer un rapport concernant des suspicions de violations de la bonne conduite d'affaire sans crainte de représailles

Finalement, la réputation et le succès de Tech Data dépendent de l'intégrité individuelle et collective de ses administrateurs, associés et de toutes les parties qui représentent Tech Data à travers le monde. Ce Code s'applique à tous les associés, agents de représentation et consultants intervenant au nom de Tech Data.

Notre société est en changement perpétuel et agit au sein d'une industrie dynamique. Il est impossible d'anticiper tous les thèmes. Ce Code ne contient pas des réponses à chaque thème ou question auxquels vous serez confrontés au cours de votre emploi. Il s'agit d'un guide pour vous aider à résoudre les questions éthiques, devant être lu comme en accord avec les lois et les standards des endroits où nous faisons des affaires. En tant qu'employé, il est de votre responsabilité de demander de l'assistance quand vous avez des questions concernant votre propre comportement ou le comportement d'autres personnes qui semblent avoir violé ce Code. Dans de nombreux aspects, une bonne éthique d'affaires n'est autre qu'un bon sens des affaires.



Sur les membres de la direction repose une responsabilité spéciale quant au suivi et au support du Code, aussi bien en paroles qu'en actions. Il est attendu de la direction qu'elle pratique une politique de portes ouvertes en étant disponible à toute personne avec des problèmes ou des questions portant sur l'éthique. La société conserve certaines voies de communication confidentielles pour poser des questions ou signaler des violations : les formulaires "Open Up", "Ask Bob" sur le TDNet, le responsable ou l'administrateur d'éthique et de conformité et la "Ethics Reporting Hotline", une ligne de rapport anonyme que tout employé peut appeler pour manifester ses doutes. Les employés n'ont pas à craindre de représailles pour avoir révélés des inquiétudes, posé des questions ou émis des plaintes de bonne foi.

Le code sera appliqué de la même manière à tous les niveaux de l'organisation.

Énonciation des valeurs dans les affaires



Intégrité et respect

Le fondement de nos affaires est l'intégrité. Toutes les interactions avec les clients, les partenaires commerciaux, les fournisseurs, les actionnaires et les membres de notre équipe doivent se faire avec intégrité et dans le respect mutuel.

Esprit d'équipe

Nous investissons dans le devenir de notre équipe et fournissons un environnement professionnel, gratifiant, plein de défis, dans lequel nous travaillons ensemble au sein d'une équipe soudée pour partager nos idées et nos ressources.

Partenariats

Les partenariats d'affaires stratégiques avec nos clients et nos partenaires commerciaux ont des retombées bénéfiques mutuelles. Nous tenons à ce type de relations et nous investissons dans leur développement à long terme.

La passion de la réussite

Nous ambitionnons d'être les meilleurs dans tout ce que nous entreprenons et nous cherchons toujours à être le collaborateur de prédilection pour nos clients et partenaires commerciaux.

Responsabilité

Nous favorisons un environnement de responsabilité personnelle qui encourage l'engagement et la régularité des performances. Nous assumerons la responsabilité de chacune des décisions de notre équipe.



Standards, politiques et lois



Ce code d'éthique définit des normes de conduite pour tous les associés, membres et directeurs de la compagnie et des représentants agissant au nom de la société.

Partout où nous sommes en affaires, nos associés sont tenus de se conformer à tous les engagements autorisés et aux législations, réglementations et politiques applicables. Tout manquement peut avoir des conséquences graves pour la compagnie et ses associés, parmi lesquelles des amendes, la fin de contrats ou le départ de l'entreprise, des pertes d'affaires ou une mauvaise réputation.

Comptabilité et enregistrement précis

Tous les livres et archives de la compagnie doivent être précis et complets. Ils sont non seulement nécessaires pour une bonne gestion des affaires, mais cela est aussi requis par la loi. Les transactions doivent être réalisées en concordance avec l'autorisation de la direction, le paiement à partir de fonds de la société doit être effectué uniquement pour le dessein prévu et autorisé. Des entrées fausses ou portant à l'erreur sont interdites. Des contrôles internes adéquats doivent être maintenus pour obtenir une assurance raisonnable que la société répond à ces exigences. Toutes les violations concernant des sujets de comptabilité ou d'audit doivent faire l'objet d'un rapport, ce qui peut être fait directement et de manière anonyme au Comité d'Audit du Directoire via la Ethics Reporting Hotline.



La société attend de ses employés et représentants honnêteté et fidélité dans leurs déclarations et archives. Cela inclut une publication complète, précise, réaliste, chronologique et compréhensible dans les rapports périodiques de la société fournie à la Security and Exchange Commission (Commission d'Echange et de Sécurité) et dans les autres communications publiques. Aucune déclaration fausse ou prêtant à l'erreur ne doit être faite aux régulateurs ou auditeurs dans le cadre de n'importe quel examen applicable. Tous les employés doivent suivre la Politique de Rétenion des documents de la société (Record Retention Policy) et ne doivent pas sciemment détruire ou modifier des documents de la société (sur papier ou sous forme électronique) faisant l'objet d'une enquête criminelle, civile, administrative ou du tribunal. Toutes les questions doivent être posées au Département Juridique Européen/local, au Conseiller d'éthique local ou à la Ethics Reporting Hotline.

Associés

Nos associés (aussi dénommés "employés") font notre succès. Nous croyons que la productivité et les contributions des associés sont directement liées à leur environnement de travail. Cet environnement est composé de nombreux éléments, tangibles et intangibles.

Opportunités égales et diversité

La société offre des opportunités d'emploi égales aux individus qualifiés quels que soient leur race, religion, couleur, origine nationale, âge, sexe, handicaps, orientation sexuelle ou tout autre facteur n'étant pas directement lié à leurs performances dans le travail. Nous considérons la diversité comme la combinaison de capacités, de talents, d'expériences et de contextes qui permettent aux gens d'obtenir des résultats extraordinaires. Nous percevons la diversité de nos associés comme une force et l'encourageons dans tous les fonctions. Nous encourageons et soutenons l'auto-développement en



assistant nos associés dans leur emploi actuel et en améliorant d'autres talents.

Environnement de travail

Tech Data pense que ses associés ont droit à un environnement de travail excluant tout risque pour la santé et la sécurité, toute forme d'intimidation et de harcèlement ainsi que tout autre comportement ne menant pas à un travail productif. Les associés doivent être conscients de et respecter toutes les règles de sécurité et de santé en vigueur à leur poste. La vente, l'achat, l'utilisation ou la possession d'armes ou de drogues illégales dans les locaux de la société sont strictement interdits.

La société respectera et protégera la confidentialité des archives contenant les informations personnelles des associés. L'accès à de telles archives sera restreint aux personnes pour lesquelles cela est absolument nécessaire. Tech Data respectera toutes les lois en vigueur concernant la transmission d'informations personnelles concernant les associés.

Communications



La société croit en une communication ouverte et honnête aussi bien avec ses associés qu'avec tout individu externe à Tech Data. Les associés recevront honnêteté et informations sans délai concernant les affaires, les résultats financiers, les relations avec le client et les performances dans le travail. La société encourage les voies de communication ouvertes pour les opinions, les attitudes et les inquiétudes des associés.

Propriétés de la société

Il est de la responsabilité de tous les associés d'utiliser correctement et de protéger les propriétés de la société. Les propriétés peuvent être de type tangibles (comme les bâtiments, les meubles, les systèmes et matériels d'ordinateurs, inventaires, outils et fonds) et intangibles (comme les archives, les secrets commerciaux, la durée de travail, les stratégies de prix et de mercatique). Cela comprend aussi les informations des associés, des revendeurs et des clients. Toute information électronique transmise ou contenue dans les systèmes d'information de la société est la propriété de la société et doivent être utilisées uniquement à des fins concernant le travail. Les programmes et logiciels doivent être utilisés en concordance avec les termes de la licence et tous les mots de passe demeurent la propriété de la société.



Utilisation personnelle

Les associés sont autorisés à occasionnellement utiliser la propriété de la société pour effectuer des tâches de routine personnelles comme passer des coups de téléphone, envoyer des courriers électroniques personnels et accéder brièvement à des sites Internet légitimes. L'accès aux service de courrier électronique et d'Internet peut faire l'objet d'une surveillance selon les dispositions légales et il n'y a aucune assurance d'intimité. Visiter des sites Web avec un contenu raciste, pornographique, de jeu ou d'autres matériels inappropriés est interdit. En concordance avec les us et coutumes locales, les associés ne sont pas autorisés à utiliser des véhicules, des outils ou des équipements de la société, la poste payée par la société, les fournitures de la société ou à passer des appels longue distance à des fins personnelles (sans la permission de leur supérieur hiérarchique).

Informations confidentielles de la société



Certaines des propriétés de la société ayant le plus de valeur sont ses informations confidentielles et propriétaires. Les employés doivent prendre garde à protéger les informations qui leur ont été communiquées. Certaines informations sont partagées à dessein avec d'autres

par le biais de publicité ou de communiqués de presse. Toutes les autres informations doivent être protégées en suivant les Directives de Classification des Données et de Politique d'Informations Sensibles de la société (Information Sensitivity Policy and Data Classification Guidelines), par des communications interpersonnelles faisant preuve d'extrêmes précautions et (quand cela s'avère approprié) par des accords légaux formels. Les employés doivent être attentifs à la manière et avec qui ils partagent des informations sensibles quel que soit le support. Les employés et les agents de la société ont une responsabilité après leur départ de Tech Data leur imposant de respecter la confidentialité de telles informations.

Information interne

En tant qu'employé de Tech Data, il est possible que vous ayez accès à des informations concernant la société ou d'autres sociétés qui ne sont pas connues du grand public et qui pourraient constituer du matériel déclenchant des échanges de titres. Toute personne disposant d'informations confidentielles ne doit ni les copier ni les communiquer ("écrire") pour son profit personnel. Un employé ne doit pas utiliser des informations non rendues publiques concernant un fournisseur, un client ou un concurrent à des fins commerciales pour ses propres titres. L'information est considérée « matérielle » si elle influencerait sur un investisseur raisonnable, le poussant à vendre, acheter ou conserver des titres. L'utilisation de telles informations est non seulement en opposition avec cette politique mais de plus illégale.

Concurrence

Tech Data entend lutter sur la base d'une concurrence libre et juste. La plupart des pays dans lesquels la société conduit ses affaires ont des lois ("anti-monopole" ou "libre concurrence") qui interdisent les restrictions de commerce par le biais d'activités comme l'entente sur les prix, l'allocation de clients ou de territoires et l'abus de position dominante. Nous entendons respecter ces lois parce qu'elles se sont avérées un important contributeur des libres marchés dans lesquels nous opérons. Le Département Juridique a développé un guide de conformité avec les lois anti-monopole et de libre concurrence ("Antitrust Compliance Guide", Guide de Conformité Anti-monopole) pour assister tous les employés dans la compréhension et le respect des diverses lois et règlements.

Informations concernant la concurrence

Toute information communiquée par la société doit être précise et objective. Aucune déclaration fausse ou portant à l'erreur concernant la concurrence, ses produits ou services n'est acceptable. L'obtention d'informations concernant la concurrence est une pratique importante et acceptée dans la mesure où cela est fait de manière correcte. Il y a des limites à la façon de collecter de telles informations, en particulier l'information confidentielle. Les informations peuvent être rassemblées via des sources disponibles au public. Il n'est pas correct d'acquérir des informations concernant la concurrence par le biais de tromperie, de déclaration inexacte ou de faux-semblants. De la même manière que d'anciens employés de Tech Data ne doivent pas divulguer d'informations confidentielles sur la société, la société n'engagera pas d'employés de la concurrence pour obtenir des informations confidentielles sur ce concurrent.



Conflits d'intérêts



Un conflit d'intérêts se produit quand vos intérêts personnels interfèrent avec votre capacité à agir ou prendre des décisions conséquentes avec les meilleurs intérêts de la société. Les associés, directeurs, responsables et administrateurs doivent éviter les conflits ou toute apparence de conflit autant que faire se peut. Un conflit d'intérêts peut être engendré par une grande variété de circonstances et seulement quelques une des situations les plus courantes sont décrites ci-dessous. Si vous pensez pouvoir vous trouver dans une situation de conflit d'intérêts, il vous fait décrire la situation en détail par écrit à votre supérieur qui transmettra à son vice-président, directeur ou administrateur-général qui statueront. Ils feront connaître leur décision aux Ressources Humaines et au Conseil Général. Tout conflit d'intérêts impliquant un vice-président, un directeur ou une position supérieure doit être transmis à l'audit interne et au Conseil

Général. Le conflit suspecté doit ensuite être passé à l'Audit ou au Governance Committee of the Board of Directors (Comité Gouvernant du Directoire) à des fins de résolution.

Emploi et activités externes

Les associés ne doivent pas travailler pour tout concurrent, client, distributeur ou fournisseur, ou pour les compagnies souhaitant le devenir. Les associés réguliers employés à temps-plein ne doivent pas avoir d'autre emploi chez un autre employeur ou s'engager dans des affaires externes - y compris à leur compte ou dans d'autres activités – qui pourraient avoir un effet négatif sur leur performances au travail ou aller à l'encontre des intérêts de la société. Les associés ne doivent pas travailler ou solliciter du travail chez d'autres sociétés en utilisant les propriétés de la société ou pendant le temps de travail ou en se trouvant dans les locaux de la société. Les dirigeants ne doivent pas servir dans d'autres directoires d'entité de profit sans l'accord préalable écrit du Président Administrateur Général de la société.



Intérêts financiers

Les associés, responsables et administrateurs n'auront pas d'intérêts financiers – directs ou indirects – dans tout concurrent, client, fournisseur ou distributeur. Cette limitation n'interdit pas la propriété individuelle d'intérêts non matériel dans les titres de la compagnie cotés publiquement. L'extension de crédit ou l'arrangement d'une telle extension par la compagnie pour des responsables généraux ou des administrateurs pour motifs personnels sont strictement interdits.

Opportunités corporatives

Les directeurs, responsables, administrateurs et associés ont comme devoir de faire avancer les intérêts de la société partout où cela est possible. Si au cours de leur collaboration avec Tech Data, ils ont vent d'une opportunité dont Tech Data bénéficiera, ils doivent révéler cette information à la personne appropriée au sein de la société. Les responsables, administrateurs et associés ne doivent en aucun cas accaparer pour eux-mêmes ou pour une autre entité les bénéfices d'une opportunité sans avoir auparavant permis à la société de considérer une telle opportunité.

Cadeaux et divertissement

Offrir et recevoir des cadeaux et des divertissements constituent une pratique acceptée pour établir et sceller des relations d'affaires de valeur. Il faut toutefois faire preuve d'un bon jugement dans cette pratique. Les cadeaux et divertissement font l'objet d'une définition large pour inclure des articles physiques, des événements, des voyages, des services, des bénéfices et autres choses de valeur. Des cadeaux peuvent être échangés avec des associés d'affaires, peu fréquemment, tant que leur valeur ne dépasse pas \$100 (ou une limite locale appropriée, en fonction de la valeur la plus basse). Tous les cadeaux et prêts de produits de la part de vendeurs doivent en outre être en accord avec la politique du département. Les repas, les divertissements et les fonctions sociales doivent avoir un but corporatif défini et légitime et une valeur raisonnable, habituelle et correcte en fonction des circonstances. Evitez les cadeaux et divertissements ne pouvant pas être réciproques, portant une obligation d'affaires ou qui peuvent embarrasser la société et vous-même. Hormis des articles de promotion sans valeur portant le logo de la société, aucun cadeau ou divertissement ne doit être offert à des représentants gouvernementaux.

Activités politiques et de communauté

Les associés sont encouragés à s'engager dans leur communauté, leur gouvernement et les organisations charitables. Tech Data respecte toutes les lois concernant l'activité politique. La société ni ne contribuera avec de l'argent ni ne permettra l'utilisation de ses propriétés à des fins politiques sans l'agrément express du Président Administrateur Général. Avec l'approbation de leur supérieur, les associés sont autorisés à participer à des manifestations de charité sur le temps de la société ou avec les propriétés de la société.

Affaires internationales

Tech Data mène ses affaires dans de nombreux pays différents et s'est engagé à respecter les lois et règlements en vigueur là où s'effectuent les affaires. Toutes les transactions doivent être réalisées en concordance avec les réglementations en vigueur d'importation, d'exportation et de contrôle du blanchiment de l'argent des Etats-Unis et de toute autre juridiction où la société opère. La politique de Tech Data concernant l'import/export et le blanchiment de l'argent contient des directives spécifiques pour l'obtention de l'autorisation correcte, l'établissement de la crédibilité des parties de commerce, la documentation et les archives correctes.



Les Etats-Unis, à travers le Foreign Corrupt Practices Act (FCPA) (Acte des pratiques étrangères corrompues) ainsi que de nombreux autres pays condamnent le paiement ou le fait d'offrir quelque chose de valeur aux officiels gouvernementaux dans le dessein d'obtenir ou de maintenir des avantages commerciaux. Chaque employé doit être conscient de la possibilité d'un paiement incorrect incluant les cadeaux incorrects. Le FCPA impose aussi aux sociétés de maintenir des archives financières adéquates et des contrôles internes pour identifier de tels paiements.

Tech Data ne participera à aucun boycott n'ayant pas été sanctionné par les Etats-Unis ou l'Organisation des Nations Unies et ne fournira aucune information pouvant être mise à profit pour d'autres boycotts non sanctionnés.

Exemptions

Seul le directeur ou un comité désigné des administrateurs indépendants est en mesure d'accorder des exemptions aux clauses de ce Code impliquant un administrateur général, un directeur financier ou un administrateur. Toute exemption accordée à un responsable ou un administrateur doit être révélée dans les délais imposés par la loi. Tout autre employé peut demander une exemption du Code à son ou sa vice président senior avec l'approbation préalable du département juridique. De manière générale, l'attribution d'exemption est découragée.

Respecter le code

Les associés ne sont pas seulement encouragés, ils ont la responsabilité de rapporter les violations ou les violations suspectées du Code d'éthique à une partie appropriée. Il est possible que vous ayez des questions concernant le code, ses standards ou le fonctionnement du programme. La société dispose de diverses possibilités pour effectuer un rapport de violation ou de violation suspectée ou pour répondre aux questions sur le code, la politique associée, les lois et les règlements. Ces voies incluent votre supérieur/directeur, les ressources humaines, l'audit interne, le département juridique, votre conseiller éthique local, le responsable ou l'administrateur d'éthique et de conformité, "Ask Bob" sur TDNet, les formulaires "Open Up" ainsi que la Ethics Reporting Hotline confidentielle et anonyme.

Toutes les communications avec votre conseiller éthique ou avec le responsable d'éthique et de conformité seront traitées de manière confidentielle en accord avec les dispositions légales. L'administrateur d'éthique et de conformité fera tous les efforts pour maintenir votre confidentialité mais ne peut la garantir, en particulier en cas de poursuites légales. Les communications anonymes sont acceptées sur la "Hotline". Si votre anonymat rend le traitement du thème que vous abordez délicat, vous en serez alors averti.

Toute tentative de détourner le Programme d'éthique et de conformité pour nuire intentionnellement à une personne en faisant de fausses accusations ou par toute autre conduite félonne est interdite. Quoi qu'il en soit, les associés rapportant un problème de bonne foi n'ont à craindre ni représailles ni punition. De telles représailles sont strictement interdites.

Ethics Reporting Hotline 866-833-8442
Directeur Ethique et conformité 727-538-5854